Conseil européen du Printemps 2002: le processus de Lisbonne et la voie à suivre

2001/2196(INI) - 28/02/2002 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté le rapport d'initiative de M. Udo BULLMANN (PSE, D), tel qu'il a été établi par la commission au fond (se reporter au résumé précédent). Le Parlement réaffirme la validité de la stratégie globale arrêtée en l'an 2000 à Lisbonne et considère que la situation internationale qui a vu le jour depuis la fixation des objectifs de Lisbonne confère à ces derniers une importance encore plus grande. Il estime par conséquent nécessaire d'améliorer la coordination des politiques de l'Union et des États membres en matière économique, structurelle et d'emploi, ce qui permettra au Conseil européen de printemps d'indiquer l'orientation la plus efficace en vue d'accroître le potentiel de croissance et d'emploi durables.